



EVREUX JUDO AGGLOMERATION

4, rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX
Internet : <http://www.evreux-judo-agglomeration.com>
Email : eja.evreux@gmail.com



Objet : convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 juillet 2020

Madame, Monsieur,

Le quorum de l'Assemblée Générale Ordinaire du Vendredi 10 Juillet n'ayant pas été atteint, conformément aux statuts de l'association, nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'association **EVREUX JUDO AGGLOMERATION**, qui se tiendra le :

Lundi 20 Juillet 2020 à 18h00

Salle omnisports Jean Fourré, 1 avenue Aristide Briand – 27000 EVREUX

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du rapport d'activités du club (sportif, moral et financier).
- Fixation du montant des cotisations.
- Approbation du budget de l'association pour l'exercice en cours et vote du budget prévisionnel.
- Election du comité directeur et admission des nouveaux membres.
- Questions diverses.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L'Assemblée Générale Ordinaire ne peut délibérer que si le quart des membres actifs de plus de 16 ans est présent. Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué avec le même ordre du jour une nouvelle assemblée, à 6 jours au moins d'intervalle, et qui délibère quel que soit le nombre de membres présents et de représentés.
2. Le droit de participer à l'assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation à la date du 20 juillet 2020. Les parents des licenciés de moins de 18 ans peuvent participer à l'assemblée générale avec voix consultative. Chaque membre dispose d'une voix délibérative à l'exception des membres d'honneur et des personnes invitées qui y assistent avec voix consultative.
3. Les résolutions proposées ayant le caractère de décisions ordinaires, elles sont adoptées à la majorité simple des membres présents et représentés à l'assemblée générale.



EVREUX JUDO AGGLOMERATION

4, rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX
Internet : <http://www.evreux-judo-agglomeration.com>
Email : eja.evreux@gmail.com



4. En cas d'empêchement, un membre peut déléguer son droit de vote à un autre membre de l'assemblée. Chaque membre présent à l'assemblée ne peut porter que 2 procurations au maximum. Vous trouverez ci-joint la fiche de procuration permettant de vous faire représenter en cas d'indisponibilité. Veuillez la compléter et la signer avant de la transmettre à votre mandataire.

Pour préparer cette Assemblée Générale Ordinaire, nous vous informons que tous les documents nécessaires à votre information sont tenus à votre disposition à l'adresse suivante : 4 rue Pierre de Ronsard – 27000 EVREUX.

Afin de pouvoir organiser au mieux cette réunion dans le respect des dispositions sanitaires, il vous est demandé de confirmer votre présence **au plus tard le Jeudi 16 juillet** par mail à eja.evreux@gmail.com

A ce titre, les consignes de distanciation sociale devront être respectées, une solution hydro-alcoolique sera mise à disposition, le port du masque sera recommandé et le circuit de circulation mis en place devra également être respecté.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Fait à Evreux, le 13 juillet 2020

Alexandre GRICHOIS
Président de l'EJA

PJ :

- Fiche de procuration